

REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX

De l'endométrite latente dans la grossesse et de ses rapports avec la fièvre puerpérale et sa prophylaxie

Mr le Dr. Labusquière a fait paraître dans l'un des derniers numéros des Annales de Gynécologie et d'Obstétrique l'analyse d'un travail très intéressant de Mr. le Dr. Walter Albert, assistant à la clinique d'obstétrique de Dresde, d'où ressortent des rapports nouveaux et d'une grande importance pratique sur l'étiologie et la prophylaxie des infections puerpérales et de certains accidents de la grossesse, qui seraient plus complexes et plus divers qu'on avait l'habitude de l'admettre jusqu'ici.

La monographie de Mr. le Dr. Albert est très documentée et s'appuie sur une statistique personnelle de 10,000 cas, en même temps que sur un bon nombre de travaux antérieurs, du meilleur crédit.

“ De ces multiples travaux, il résulte, qu'un certain nombre d'infections et des plus sévères, puisqu'elles vont parfois jusqu'à entraîner la mort par septicémie suraigüë, ne rentrent pas dans le groupe le plus ordinaire des infections puerpérales : celle ci étant la conséquence d'un mode d'infection bien connu et encore trop fréquent, transfert sur la zone génitale, à l'occasion de manœuvres plus ou moins opportunes, plus ou moins indiquées, d'un virus, d'un agent infectieux, qui, suivant les conditions du milieu, les résistances du sujet, son degré propre et actuel de virulence, etc., provoque des accidents plus ou moins graves. Notion aujourd'hui banale, d'où découle une prophylaxie bien définie. Mais ce sont les autres espèces d'infections, qui ont à l'origine des éléments infectieux *in situ* (vagin, col de l'utérus, utérus, points même éloignés de l'organisme), antérieurement à la grossesse, ou tout au moins à l'accouchement, qui rendent le problème combien plus ardu, et qui, en certains cas semblent marquer d'inutilité, d'impuissance les précautions rigoureuses que médecins et sage-femmes se sont imposées. Il y a là tout un champ d'explorations, qui exige de multiples et laborieuses recherches, avec ce double objectif : possibilité de lutter prophylactiquement ou directement contre ces accidents ou bien diminuer, par la mise en évidence d'infections peut-être inévitables, la responsabilité qu'on est toujours bien prompt, en cas d'accidents ou d'insuccès, à faire retomber sur le praticien.